

Newsletter - Décembre 2025

PROCHAIN DIALOGUE DE GESTION

Il aura lieu le **mercredi 17 décembre** avec la CPAM pour faire un récapitulatif des actions qui ont eu lieu durant 2025 et celles à venir en 2026 au sein des différents projets de la CPTS.

CHANGEMENT DE PRÉSIDENCE

Dr Saloua Zaghdoudi prend la relève !

17 **Mercredi 15 octobre**, la **CPTS Toulouse Ouest** a tenu son assemblée générale annuelle à la **Clinique Du Cabriol** à Colomiers.

👉 Cette rencontre a permis de dresser le bilan d'une année riche en projets, partenariats et actions concrètes au service de la santé de proximité.

Le point fort et le plus marquant de cette assemblée générale a été la passation de présidence.

🙏 Nous remercions chaleureusement le Dr Frédéric Venouil pour son engagement et son implication sans faille au service de notre territoire et de nos patients depuis la création de la CPTS. Sous sa présidence, la CPTS Toulouse Ouest a franchi de belles étapes et renforcé la coordination entre les professionnels de santé.

👏 Félicitations au Dr **Saloua Zaghdoudi** qui prend la relève en tant que nouvelle présidente. Son énergie, son enthousiasme et sa vision guideront notre CPTS vers de nouvelles ambitions, toujours au service de la santé de proximité et dans le but de poursuivre le développement de la communauté professionnelle 💪

La force de notre CPTS, c'est **VOUS** : tous les professionnels, partenaires et acteurs du territoire qui œuvrent chaque jour pour une meilleure santé pour tous. Ensemble, continuons à faire vivre un réseau de santé fort, innovant et solidaire au service de notre territoire ! 🌱

✨ Une assemblée générale pleine d'émotions, marquée par des moments forts, et placée sous le signe du renouveau et de l'innovation !

AG ET PASSATION DE PRÉSIDENCE

avec plein d'émotions et de l'innovation
en perspective pour 2026 !



Mercredi 15 octobre

Clinique du Cabirol, à Colomiers

PRÉVENTION VACCINATION

Professionnels de santé : qui peut prescrire / administrer des vaccins en France ?

Depuis des évolutions législatives récentes (2023-2024), plusieurs professions de santé ont élargi leurs compétences vaccinales. Voici un résumé clair des vaccinateurs et de leurs pouvoirs selon le calendrier vaccinal.

PROFESSION	PRESCRIPTION DE VACCINS	ADMINISTRATION DE VACCINS	LIMITES OU DONDITIONS PARTICULIÈRES
Médecins	✓ Oui, tous les vaccins	✓ Oui, tous les vaccins	Aucune limite (tous les vaccins du calendrier vaccinal)
Sage-femmes	✓ Oui, pour les vaccins du calendrier vaccinal, sauf certains vaccins vivants atténuerés chez les immunodéprimées	✓ Oui, sans condition d'âge, pour les vaccins du calendrier vaccinal	Ne peuvent pas prescrire certains vaccins vivants atténuerés chez les personnes immunodéprimées
Infirmier.ères	✓ Oui, après formation (10,5h) selon la réglementation et enregistrement auprès de l'ordre infirmier	✓ Oui, à partir de 11 ans selon le calendrier vaccinal	Certains vaccins vivants atténuerés ne peuvent pas être prescrits/administrés chez des immunodéprimés
Pharmacien.nes	✓ Oui, s'ils sont formés et avec déclaration à l'Ordre (pharmacien d'officine ou en laboratoire)	✓ Oui, pour les personnes de > de 11 ans selon le calendrier vaccinal	Ne peuvent pas administrer certains vaccins (ex : vaccins vivants atténuerés chez certaines populations) selon les régulations

Sources : Santé.gouv.fr - Ameli - Service Public

Je souhaite télécharger ce mémo

CAFÉ DES AIDANTS

Le groupe « Parcours personnes âgées » de la CPTS Toulouse Ouest s'associe à la Maison des Habitants de Plaisance-du-Touch pour un moment d'échanges et de partages.

 **Lundi 15 décembre**

- ◆ Groupe de parole accessible aux aidants pendant que les aidés seront pris en charge par une animatrice
- 👉 Vous accombez un proche malade ?
- 👉 Vous vous interrogez sur votre rôle d'aidant ?
- 👉 Vous ressentez des craintes, des angoisses ou souhaitez simplement partager votre expérience ?

Une psychologue de la CPTS sera présente pour vous écouter et vous accompagner durant cet échange.

[Je consulte le programme](#)

ACCÈS AUX SOINS

🤝 Nouveau partenariat avec Omedys : facilitons ensemble l'accès aux soins !

Les professionnels du groupe « Accès aux soins » de la CPTS ont récemment déployé un dispositif de téléconsultation sur la commune de Léguvin assistée par un professionnel de santé, pour répondre aux besoins territoriaux où l'accès aux soins reste difficile.

L'expérimentation est lancée depuis le mois d'octobre et suit son cours.

Des infirmières reçoivent les patients sans médecin traitant ou dont le médecin n'est pas disponible dans des délais raisonnables au 📞 4 rue du Midi, 31490 Léguvin.

Nous remercions, pour leur implication dans ce projet prometteur : Mme Blandine Chopin (infirmière ambassadrice de télémédecine occitanie), le Dr Philippe Gabrié (médecin salarié), M. Nicolas Djetcha - vice-président en charge de l'innovation, et Dr Simon Mathé - référent accès aux soins, Océane Cosson et Julie Torresin - IDEL.

Une belle avancée pour rapprocher les soins de chacun ❤️

Vous n'avez pas de **médecin traitant
ou ce dernier n'est pas disponible
dans des délais acceptables ?**

Vous pouvez bénéficier de téléconsultations au

 **Cabinet infirmier - 4 rue du midi, à Léguvin**

Uniquement sur rendez-vous en contactant le

 **09 78 81 00 38**

You will be welcomed and assisted by a **professional de santé du cabinet** who will be **present** with you during the **teleconsultation** with the **general practitioner**



L'APPLICATION CARTE VITALE

Depuis le **18 novembre**, l'Assurance Maladie a étendu le déploiement de la carte vitale dématérialisée. Elle est disponible pour tous les patients et est gratuite et sécurisée.

 A-t-elle des avantages pour les professionnels de santé ?

L'application carte Vitale permet d'accéder aux principaux services de l'Assurance Maladie : facturation SESAM-Vitale, téléservices AMO, DMP et, pour les pharmaciens, dossier pharmaceutique.

Toujours disponible sur le smartphone, elle réduit les problèmes liés à la perte ou à l'oubli de la carte physique et sécurise la facturation grâce à la mise à jour en temps réel des droits via ADRI.

À partir de 2026, elle donnera aussi accès à l'identifiant de l'assurance maladie complémentaire pour facturer la part mutuelle.

Pour les médecins qui s'équipent de ce nouveau lecteur QR code, un **montant forfaitaire de 280€** est débloqué.

En savoir +

17 **Jeudi 20 novembre** : une collaboration et formation inspirante pour mettre la santé en mouvement !

À l'occasion de la Journée des droits de l'enfant, la CPTS TO et l'UFOLEP 31 ont réuni des professionnels de santé pour promouvoir le sport et l'activité physique comme véritables alliés thérapeutiques.

Kinés, médecins, diététiciens, psychologues, infirmiers... Tous ont partagé leurs pratiques et co-construit des outils pour encourager la mise en mouvement, dès le plus jeune âge.

Parce que le sport, ce n'est pas qu'un loisir : c'est un pilier essentiel de la santé, pour les enfants comme pour les adultes.

💪 Cette initiative porte un message fort : accompagner nos jeunes vers une autonomie durable dans le mouvement.

Une belle réussite qui promet pour la santé de demain !

🙏 Un grand merci à :

- Sabine Palombo, responsable du groupe de travail sur l'obésité infantile, pour son regard bienveillant et son accompagnement.
- Estelle Dagoneau, pour son intervention inspirante.
- Davina Lauer, pour la co-animation de cette session de sensibilisation.
- Et à l'ensemble des participants, Magali Coste, Accarier Delphine, Borg Virginie, Dechaume Aurélie, Hoareau Karine, Galdeano Marine, Nicolle Agnès, Maldiney Anne Laure, Roussel David, Taunais Aurélie, Thibault Carine, Torino, Raffaella, Pedro Nazario, Ambre Gambino pour leur engagement et leurs échanges constructifs.



POUR LES ADHÉRENTS

N'oubliez pas de vous rendre sur Plexus, pour aller voir les actualités médicales, les prochaines réunions ou encore visionner des tutos "Premiers pas sur la plateforme" pour ceux qui ne sont encore jamais allés sur cet outil interactif et collaboratif !

[Je vais sur Plexus](#)

29 chemin de la Nasque, 31770, Colomiers

cptsto31@gmail.com



Cet email a été envoyé à {{contact.EMAIL}}.

Vous avez reçu cet email parce que vous vous êtes inscrit à notre newsletter.

[Se désinscrire](#)

